



# KINNEAR'S MILLS

---

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES APPALACHES  
MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 8 avril 2024, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, à Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0;

Sont présents, les conseillers:

Siège no 1, M. Robert Sanfaçon  
Siège no 2, M. Roger Gosselin  
Siège no 3, Mme Joanne LaBranche  
Siège no 4, Mme Marisol Brochu  
Siège no 5, M. James Allan  
Siège no 6, Mme Michelle Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, monsieur Marquis Bédard.

Alexandra Gosselin, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

## **Ouverture de la séance**

---

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2024-04-061 Adoption de l'ordre du jour**

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#### **1. Ouverture de la séance**

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

#### **3. Correspondance**

3.1 Demande du Club Rebel quad & SXS

#### **4. Adoption de procès-verbaux**

#### **5. Administration générale et trésorerie**

5.1 Adoption des comptes du mois

5.2 Formation inspecteur en voirie - Nivelage

5.3 Convention de donation - Centre d'archives de la région de Thetford

5.4 Entente de financement dans le cadre du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement

5.5 Lettrage - Bureau municipal

5.6 Nomination d'une greffière-trésorière adjointe

5.7 Proposition Precicom

5.8 Dépôt et acceptation des états financiers 2023 et du rapport du vérificateur

5.9 Nomination d'un vérificateur financier pour l'année 2024

5.10 Déposer une demande introductive d'instance aux petites créances - Les constructions Stef Daigle inc.

5.11 Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique

5.12 Dépôt du rapport semestriel de l'état des revenus et des dépenses

5.13 Programme Au coeur de votre collectivité - Acquisition d'équipements de sauvetage en milieu isolé

#### **7. Sécurité publique**

7.1 Paiement du premier versement - Protection incendie

7.2 Dépôt des états financiers de l'entente intermunicipale de sécurité incendie - 2023

#### **8. Travaux publics**

8.1 Soumissions - Balayage des rues

8.2 Offre de service - Travaux d'ingénierie

#### **9. Loisirs et tourisme**

9.1 Embauche - animatrices camp de jour

9.2 Projet - Guette ta glace

9.3 Offre de service - Soudure Donald Jacques inc.

9.4 Inscription des animatrices de camp de jour à la formation saveur

#### **15. Période de questions**

#### **16. Clôture et levée de la séance**

**SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

**ADOPTÉE**

#### **2024-04-062 Demande du Club Rebel quad & SXS**

---

**ATTENDU** la demande du Club Rebel quad & SXS;

**ATTENDU QUE** la municipalité possède un sentier balisé de VTT;

**ATTENDU QUE** le Club Rebel quad & SXS fera une levée de fond, lors de leur événement, pour le Cancer du sein;

**SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne LaBranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la municipalité accepte la demande du Club Rebel quad & SXS sous certaines conditions:

- La municipalité doit connaître la date de l'évènement, l'itinéraire prévu ainsi que l'endroit où sera situé le "food truck" à l'avance;
- Les participants devront respecter les balises des sentiers en tout temps;
- Les participants doivent laisser la voie de circulation libre en tout temps;
- Les participants et/ou organisateurs de l'évènement devront ramasser et remettre les lieux dans l'état où il était avant l'évènement;
- Les organisateurs doivent prendre entente avec les propriétaires des lieux qu'ils occuperont, si tel est le cas;

**ADOPTÉE**

2024-04-063 Séance ordinaire du 4 mars 2024

**SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024 soit adopté.

**ADOPTÉE**

2024-04-064 Adoption des comptes du mois

**SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne LaBranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve la liste des comptes du mois et que la directrice générale soit autorisée à faire le paiement des comptes:

<b>Chèques :</b>	<b>2 227.12 \$</b>
<b>Autres paiements effectués par la directrice générale :</b>	<b>80 908.66 \$</b>
<b>Grand total des paiements:</b>	<b>83 135.78 \$</b>

**ADOPTÉE**

2024-04-065 Formation inspecteur en voirie - Nivelage

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire offrir à l'inspecteur en voirie une formation de perfectionnement concernant le nivelage des chemins municipaux;

**ATTENDU** l'offre de formation reçue de Extra centre de formation;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne LaBranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

**QUE** le conseil municipal accepte le devis d'Extra centre de formation concernant la formation de nivelage de l'inspecteur en voirie.

**ADOPTÉE**

**2024-04-066    Convention de donation - Centre d'archives de la région de Thetford**

**ATTENDU QUE** les documents concernant la fabrique de la desserte de la municipalité de Kinnear's Mills sont des archives à caractère privé;

**ATTENDU QUE** le Centre d'archives de la région de Thetford est chargé de promouvoir la conservation et l'accessibilité des archives privées de la région de la MRC des Appalaches;

**ATTENDU QUE** le Centre d'archives de la région de Thetford a créé un fond d'archives pour conserver ces documents;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

**QUE** les documents de la fabrique de la desserte de Kinnear's Mills soient donnés au Centre d'archives de la région de Thetford;

**QUE** le maire ainsi que la directrice générale soient autorisés à signer la convention de donation intervenue entre le Centre d'archives de la région de Thetford et la municipalité de Kinnear's Mills.

**ADOPTÉE**

**2024-04-067    Entente de financement dans le cadre du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (SARL)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités, volet 3 - Subvention aux offices d'habitation, rembourse 90 % des dépenses admissibles pour un SARL permanent aux offices d'habitation (OHA);

**CONSIDÉRANT QUE** l'OHA estime le coût de fonctionnement d'un SARL permanent sur le territoire de la MRC des Appalaches du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024 à 77 077,00\$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société de l'Habitation du Québec (SHQ) doit accepter le projet et le montage budgétaire présentés;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les municipalités de la MRC désirant voir un SARL couvrir leur territoire doivent s'associer à un office d'habitation et rembourser 10 % des dépenses autorisées, pour un cout annuel total de 7 707,00 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**il a été proposé de répartir la part municipale au prorata de la population, ce qui représenterait environ 0,18 \$ par habitant;

**SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la municipalité confirme sa volonté de participation au SARL permanent, tel que présenté par l'OHA;

QUE la municipalité de Kinnears Mills confirme également sa participation financière pour l'année 2023-2024 à raison de 0,18 \$ par habitant, soit un total de 74.31\$ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, advenant l'acceptation du projet par la SHQ.

**ADOPTÉE**

**2024-04-068 Lettrage - Bureau municipal**

---

**ATTENDU** les travaux réalisés sur la facade du bureau municipal;

**ATTENDU QU'**il est primordial de bien identifier le bureau municipal par du lettrage extérieur;

**ATTENDU** les épreuves reçues des graphistes;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Marisol Brochu**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le conseil municipal accepte l'épreuve finale et la soumission reçue de l'imprimerie Commerciale.

**ADOPTÉE**

**2024-04-069 Nomination d'une greffière-trésorière adjointe**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal doit avoir la présence d'un fonctionnaire autorisé lors de toutes les séances du conseil;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire prendre des précautions et désigner une greffière-trésorière adjointe en cas d'absence prolongée ou de maladie au poste de greffière-trésorière;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Michelle Blais**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE madame Josyane Dufresne-Dubois soit nommée greffière-trésorière adjointe, seulement en cas d'absence prolongée ou de maladie au poste de greffière-trésorière.

**ADOPTÉE**

**2024-04-070 Proposition Precicom**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire renouveler ses protections informatiques avec Précicom Technologies;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a migré la gestion des courriels internes avec Précicom Technologies;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'obtenir une filtration des courriels et ainsi réduire les cyberrisques;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le conseil municipal accepte l'offre de renouvellement et l'offre de service de Précicom Technologies au montant de 201.67 \$ par mois, taxes comprises.

**ADOPTÉE**

**2024-04-071 Dépôt et acceptation des états financiers 2023 et du rapport du vérificateur**

---

**ATTENDU QUE** la firme Raymond Chabot Grant Thornton a effectué la vérification comptable annuelle pour la municipalité de Kinnear's Mills;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a un surplus de fonctionnement de 220 295 \$ pour l'année 2023;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne LaBranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE les états financiers 2023 ainsi que le rapport du vérificateur déposés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit acceptés.

QUE le surplus de l'année 2023 soit affecté en voirie municipale pour l'année 2024.

**ADOPTÉE**

**2024-04-072 Nomination d'un vérificateur financier pour l'année 2024**

---

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne LaBranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE Raymond Chabot Grant Thornton soit nommé vérificateur de la municipalité pour l'année 2024.

**ADOPTÉE**

**2024-04-073 Déposer une demande introductive d'instance aux petites créances - Les constructions Stef Daigle inc.**

---

**ATTENDU QUE** les constructions Stef Daigle inc. n'ont pas honoré leur contrat avec la municipalité de Kinneer's Mills;

**ATTENDU QUE** le projet de réfection de la devanture du bureau municipal a coûté plus cher que prévu au contrat initial;

**ATTENDU** les inconvénients qui découlent de cette problématique;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Marisol Brochu**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la directrice générale mandate l'avocate de la municipalité afin de déposer une demande en justice contre Les Constructions Stef Daigle inc.

**ADOPTÉE**

**2024-04-074 Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique**

---

**ATTENDU QUE** le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

**ATTENDU QUE**, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

**ATTENDU QUE**, selon les estimations de la FCM (Fédération canadienne des municipalités), le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000\$ par logement;

**ATTENDU QUE**, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale existante atteint environ 170 milliards de dollars;

**ATTENDU QUE** l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

**ATTENDU QUE**, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n’ont suivi ni l’inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

**ATTENDU QUE** les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d’infrastructure à l’heure où le Programme d’infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu’en 2026;

**ATTENDU QUE** le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l’essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d’un mécanisme d’attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d’eau potable et d’eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Michelle Blais**

**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l’entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d’infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s’engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d’infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d’infrastructures d’eau potable et d’eaux usées, et à augmenter le Fonds d’atténuation et d’adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l’essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE copie de cette résolution soit transmise au ministre, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l’honorable Chrystina Freeland, au ministre du Logement, de l’Infrastructure et des Collectivités du Canada, l’honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l’honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

**ADOPTÉE**



**2024-04-075** **Dépôt du rapport semestriel de l'état des revenus et des dépenses**

---

La directrice générale dépose l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour la période du 1er janvier au 31 mars 2024, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*.

**2024-04-076** **Programme Au coeur de votre collectivité - Acquisition d'équipements de sauvetage en milieu isolé**

---

**ATTENDU QUE** le service intermunicipale incendie désire faire l'acquisition d'équipements de sauvetage en milieux isolés;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance du programme *Au coeur de votre collectivité*;

**ATTENDU** les critères du programme *Au coeur de votre collectivité*;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Kinnear's Mills, Saint-Pierre-de-Broughton et Saint-Jacques-de-Leeds désirent présenter un projet de service de sauvetage en milieux isolés dans le cadre du programme *Au coeur de votre collectivité* de Promutuel assurances;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la municipalité de Kinnear's Mills s'engage à participer au projet de service de sauvetage en milieux isolés et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet dans le cadre du programme *Au coeur de votre collectivité*;

QUE le conseil municipal nomme la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds organisme responsable du projet;

**ADOPTÉE**

**2024-04-077** **Paiement du premier versement - Protection incendie**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la facture a été faite selon l'entente intermunicipale incendie;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin**

**II EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la directrice générale soit autorisée à payer la facture pour le premier versement du service incendie pour l'année 2024;

**ADOPTÉE**

**2024-04-078 Dépôt des états financiers de l'entente intermunicipale de sécurité incendie - 2023**

---

**ATTENDU QUE** la firme Raymond Chabot Grant Thornton a effectué la vérification comptable annuelle pour le service intermunicipale incendie;

**ATTENDU QUE** le service intermunicipal incendie a un surplus de 17 445 \$ pour l'année 2023;

**ATTENDU QUE** le service intermunicipal incendie a un projet d'acquisition d'équipements de sauvetage en milieux isolés;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE les états financiers 2023 ainsi que le rapport du vérificateur déposés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit acceptés.

QUE le surplus de l'année 2023 soit conservé au surplus cumulés du service incendie en vue de faire l'achat des équipements.

**ADOPTÉE**

**2024-04-079 Soumissions - Balayage des rues**

---

**ATTENDU QUE** trois (3) entreprises ont déposé une soumission, soit:

<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Montant de l'heure</b>
<b>Les entreprises Trema</b>	159.00 \$/ heure (balai mécanique)
	149.00\$/ heure (balayage aspirateur)
<b>Les transports Maggy Beudet inc.</b>	160.00\$/ heure (loader/balai)
<b>Myrroy Division Estrie</b>	170.00 \$/ heure (balai mécanique)
	163.00 \$/ heure (balai aspirateur)

**CONSIDÉRANT** l'analyse des soumissions et les recommandations de l'inspecteur en voirie;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Marisol Brochu**

**II EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE Les entreprises Trema obtiennent le contrat du balayage des rues de la municipalité de Kinnear's Mills, pour l'année 2024.

**ADOPTÉE**

**2024-04-080 Offre de service - Travaux d'ingénierie**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire effectuer des travaux sur le 12e et le 13e rang dans les prochaines années;

**ATTENDU QUE** la municipalité aura l'opportunité de déposer son projet dans une prochaine ouverture d'aide financière en voirie locale;

**ATTENDU QUE** pour déposer une demande d'aide financière, la municipalité doit se doter de plan et devis d'ingénieur;

**ATTENDU** les offres de services reçues:

<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Montant (excluant les taxes)</b>
FQM - Ingénierie et infrastructures	44 500 \$
Pluritec	72 580 \$

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Michelle Blais**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le conseil municipal octroi le contrat de services professionnels en ingénierie au service d'ingénierie et infrastructure de la Fédération québécoise des municipalités au montant de 44 500 \$.

**ADOPTÉE**

**2024-04-081 Embauche - animatrices camp de jour**

---

**Mme Marisol Brochu s'abstient de voter.**

**ATTENDU** les candidatures reçues ;

**ATTENDU** le nombre d'inscriptions d'enfants reçus ;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne LaBranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS :**

QUE Geneviève Duclos, Janye Payeur et Olivia Boudreault soient embauchées à titre d'animatrice au camp de jour pour la période estivale 2024.

**ADOPTÉE**

**2024-04-082 Projet - Guette ta glace**

---

**ATTENDU** l'invitation à participer gratuitement au projet d'étude "Guette ta glace";

**ATTENDU QUE** l'effet des changements climatiques sur notre patinoire extérieure est une préoccupation pour le conseil municipal;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire atténuer l'ensemble des impacts des changements climatiques pour nos activités hivernales;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Marisol Brochu**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la municipalité de Kinnear's Mills manifeste son intérêt à participer au projet "Guette ta glace" pour les trois prochaines années.

**ADOPTÉE**

**2024-04-083    Offre de service - Soudure Donald Jacques inc.**

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal désire permettre aux citoyens de Kinnear's Mills de jouer au Basketball;

**ATTENDU** l'offre de service reçue de Soudure Donald Jacques inc.;

**ATTENDU** l'expérience de M. Jacques dans la gestion de projet semblable;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Marisol Brochu**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de Soudure Donald Jacques inc. au montant estimé de 5400 \$ plus taxes pour la fabrication et l'installation de deux paniers de Basketball.

**ADOPTÉE**

**2024-04-084    Inscription des animatrices de camp de jour à la formation saveur**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire bien outiller les animatrices du camp de jour estivale ;

**ATTENDU QUE** l'unité régional sport & loisir de Chaudière-Appalaches offre des formations dédiées aux animatrices de camp de jour;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Michelle Blais**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la municipalité paie l'inscription des trois (3) animatrices du camp de jour à la formation saveur pour l'année 2024, au montant de 1 217.58 \$ plus le salaire des animatrices pendant les heures de formation .

**ADOPTÉE**

### **Période de questions**

---

**Mme Rose-Irène Gagnon** (Rang St-Joseph):

- Écoulement des eaux;
- Manque de gravier;
- Déneigement;
- Rétrécissement de la voie de circulation;
- Abat-poussière;
- Creusage de fossée

**M. Gérard Gagnon** (Rang St-Joseph):

- Écoulement des eaux;
- Gravier;
- Déneigement du rang St-Joseph;
- VTT;
- Nouvelles limites de vitesse.

**2024-04-085** **Levée de la séance**

---

**SUR LA PROPOSITION DE: M. James Allan**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE cette séance soit levée à 20 h 29.

**ADOPTÉE**

---

Marquis Bédard  
Maire

---

Alexandra Gosselin  
Directrice générale/greffière  
trésorière

Je, Marquis Bédard, maire de la Municipalité de Kinnear's Mills, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 8 AVRIL 2024.